

La Querelle des Anciens et des Modernes



▶ Le classicisme est le courant qui marque la fin du règne de Louis XIII (1648, 1652) et qui caractérise la production littéraire de la deuxième moitié du dix-septième siècle. Le régime est sur le déclin, l'autorité de l'état est contestée les grands seigneurs revendiquent une toute puissance.

Par ailleurs, la première moitié du dix-septième siècle a été marquée par le baroque, courant littéraire qui voulait avant tout traduire le mouvement, dans le temps et dans l'espace et montrer l'instabilité de l'homme dans l'univers. Tout est en mouvement, rien n'est jamais acquis, tout évolue, tout peut être remis en cause, tels étaient les convictions des artistes baroques. Ils refusaient toute règle, toute contrainte qui auraient pu les gêner dans leur création et leurs champs d'investigation étaient surtout, l'illusion, l'artifice, le mensonge.

▶ Le classicisme se situe aux antipodes d'une telle conception du monde, de l'homme et de l'art : il aspire à l'ordre et à la rigueur. Le culte de la raison est réhabilité, on fait appel au bon sens et on ne cherche pas à s'écarter de ce qui est normalement accepté. Les règles, loin désormais d'être considérées comme des contraintes qui garrottent le génie, sont considérées comme indispensables car l'homme a besoin de rigueur et la création sera d'autant plus belle qu'elle s'imposera à **respecter des règles strictes**.

▶ Ainsi, **Boileau**, dans "*l'Art poétique*" en 1664, fidèle aux préceptes d'Aristote dans "*La Poétique*", codifie-t-il les genres (tragédie, comédie, épopée) , la règle des trois unités(temps, lieu, action) s'impose au théâtre, **Malherbe** réforme la langue française, selon lui, l'écrivain est un ouvrier du style, le poète est " un artisan du vers" et il a besoin d'un outil privilégié, la langue qui doit être parfaite, **Vaugelas** codifie la syntaxe dans un ouvrage intitulé "*Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*" (1647), la premier ouvrage qui instaure des normes linguistiques et syntaxiques.

Les textes littéraires doivent être accessibles au plus grand nombre et pour cela il faut user d'une langue simple et correcte, "*ce qui se conçoit bien s'énonce clairement / et les mots pour le dire viennent aisément*" (Boileau dans *l'Art poétique*) contrairement au langage des précieux qui ne s'adressait qu'aux initiés, convaincus qu'ils étaient que la littérature devait rester élitiste.

Richelieu crée l'Académie française en 1635 et demande aux membres de cette illustre assemblée de rédiger des ouvrages théoriques de la langue française (dictionnaire, grammaire...)

Par ailleurs, on ne doit pas dire ni écrire n'importe quoi, car si l'œuvre d'art a pour finalité la beauté esthétique elle doit aussi se conformer à un idéal moral et là aussi il faut se conformer à des règles : la bienséance et la vraisemblance : il ne faut pas choquer le lecteur ou le public (s'il s'agit du théâtre) et il faut toujours mettre en place des situations qui ne choquent pas la raison et qui soient vraisemblables même si par ailleurs elles ne reflètent pas la réalité : tout ce qui est vrai ne peut pas être dit, en revanche, tout ce qui est possible peut être dit.

▶ L'idéal humain est celui de "**l'honnête homme**". cette conception est directement liée à l'organisation sociale du dix-septième siècle. en effet, la vie sociale est dominée par l'ambition et par le désir de plaire au prince pour obtenir une place privilégiée. Dès lors tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour se mettre en valeur et être agréable aux autres mais non pas comme les courtisans mis en scène par la Bruyère dans *Les caractères*, qui eux, par leurs attitudes et leurs comportements sont à l'opposé de l'honnête homme. L'honnête homme doit être loyal, vertueux, élégant physiquement et moralement ; il doit savoir se comporter en société et respecter les

bonnes manières, la politesse et la courtoisie ; il doit posséder la maîtrise de soi et ne pas se laisser aller à des excès, au contraire il doit faire sienne la règle du " juste milieu" ("*La raison parfaite fuit toute extrémité / Et veut que l'on soit sage avec sobriété*" Molière); il doit plaire aux autres mais par des attitudes vraies, par son mérite personnel et pas ses actions et non pas en fonction de ses origines sociales. Il doit "réconcilier l'être et le paraître" ; enfin L'honnête homme doit être honorable Nicolas Furet écrit "*L'honnête homme ou l'art de plaire à la cour*" (1630), véritable manuel qui s'adresse à tous les courtisans soucieux de s'approcher au plus près de cet idéal.



La Querelle des Anciens et des Modernes

L'opposition entre la tradition et la modernité est un motif récurrent au dix-septième siècle, d'autant que la doctrine classique préconisait l'imitation des anciens, à condition toutefois d'opérer un choix et de ne prendre pour modèle que les oeuvres qui ne s'éloignaient pas de la raison.

. Après la querelle du *Cid* (1637), après la querelle du " merveilleux chrétien" qui s'opposait au "merveilleux païen" (1653-1874) , la querelle des inscriptions (faut-il continuer à écrire en latin les inscriptions sur les monuments ?), "la querelle des Anciens et des Modernes" anima le monde littéraire entre 1687 et 1715. Cette querelle littéraire se déroula en deux temps : de 1687 à 1694, période au cours de laquelle les modernes contestent le fait qu'Homère soit considéré comme le modèle par excellence ; puis de 1713 à 1714, les modernes remettent en cause l'existence même d'Homère.

Pour les partisans des anciens, les ouvrages des auteurs antiques grecs et latins sont parfaits et il convient de les imiter. Par ailleurs, ils considèrent que l'antiquité est une période où la civilisation a atteint la perfection. Les modernes quant à eux, même s'ils reconnaissent talent et mérite aux auteurs de l'antiquité, considèrent qu'ils présentent des faiblesses et qu'en aucun cas ils ne peuvent être des modèles à suivre. De plus, ils refusent de considérer que l'idéal de la civilisation relève du passé. Bien au contraire ils croient au progrès de l'homme, de la société et de l'art.

▶ Ce que revendiquent les anciens

- **L'autorité de Virgile et d'Homère** : leurs oeuvres sont des chefs-d'œuvre incontestables et doivent servir de références et de modèles. C'est ce que revendique La Fontaine dans son [Épître à Huet](#)

- **Il faut imiter la nature** et n'accorder d'importance qu'au simple et au naturel. Dans la remarque 10 du chapitre *Des ouvrages de l'esprit*, La Bruyère écrit : "*Il y a dans l'art un point de perfection, comme de beauté et de maturité dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait...*" et dans la remarque 15 de ce même chapitre il considère qu'il faut "*revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel.*"

- **Imiter ne veut pas dire copier servilement** et ne pas faire preuve d'originalité et de personnalité. Il faut suivre l'exemple des anciens, avoir la même rigueur qu'eux.

- **Il faut que les oeuvres d'art résistent au temps** et pour cela, elles doivent traiter des caractéristiques de la nature humaine, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles ne font pas référence à l'époque précise de l'écrivain.

▶ Ce que revendiquent les modernes

- **Charles Perrault dans *Le siècle de Louis le Grand***, proclame la supériorité du siècle de Louis XIV sur celui d'Auguste, il critique les anciens et fait l'éloge des modernes.

- **Ils refusent d'admirer les anciens sans réserve** car ils considèrent que tout n'est pas admirable

chez les anciens.

- **Ils refusent de les prendre pour modèles** car selon eux, ce serait admettre que l'art a atteint un point de perfection que l'on ne peut plus atteindre et que l'art est figé dans des canons esthétiques ; c'est donc non seulement déconsidérer la création artistique contemporaine mais encore empêcher une évolution de la création artistique.

- **Ils ont foi en le progrès**, pour eux le monde n'est pas statique, il est en marche et l'artiste ne peut que rendre compte, à travers ses oeuvres, de cette évolution. Les sciences progressent et de même les arts.

- Enfin, les modernes vont jusqu'à penser que la culte des anciens a pour conséquence une certaine stérilité dans la création artistique : " *Rien n'arrête tant le progrès des choses, rien ne borne tant les esprits, que l'admiration excessive des anciens.*" (Fontenelle).

Nous proposons un tableau récapitulatif des différentes étapes de cette querelle/

En violet les partisans des Modernes ; En vert, les partisans des Anciens.

27/01/1687 : Charles Perrault publie <i>Le siècle de Louis le Grand</i> , poème qui fait l'éloge du présent par rapport au passé.
05/02/1687 : La Fontaine répond par l' Épître à Huet /1688 : La Bruyère <i>Les Caractères, des Ouvrages de l'esprit</i>
1688 : Fontenelle : Digression sur les Anciens et les Modernes 1688 } 1690 } Charles Perrault : Parallèles des Anciens et des Modernes 1693 }
1693 : Boileau dans le <i>Discours</i> qui précède les <i>Odes pindariques</i> , expose les bienfaits de l'imitation 1694 : Boileau : la <i>Satire X</i> dénonce les femmes qui soutiennent les Modernes
1694 : Charles Perrault répond par l' <i>Apologie des femmes</i>
La querelle s'apaise grâce à Antoine Arnauld ; Boileau et Perrault deviennent moins intransigeants
1713 : Mme Dacier, traduit Homère : reprise de la querelle à propos d'Homère : a-t-il vraiment existé ?
1713 : Houdar de la Motte, écrit une <i>Iliade</i> abrégée, de très mauvais goût.
Fénelon, partisan des Anciens, met un terme à cette querelle dans une lettre à l'Académie dans laquelle il soutient le mérite des Anciens mais aussi des Modernes et invite les modernes à mettre leur génie à surpasser les Anciens.

La Bruyère et la querelle :

Partisan des anciens, la Bruyère dans *Les Caractères* et plus précisément dans le premier chapitre intitulé

Des ouvrages de l'esprit, prend très nettement position en faveur des anciens, contre les modernes. On sait qu'il

s'opposa plus particulièrement à Fontenelle à qui il fait souvent allusion. La Bruyère
payera cher ses prises de

position quand il se présentera à l'académie française, et s'il est élu de justesse à sa
deuxième candidature

Fontenelle et ses amis s'opposeront à ce que son discours d'intronisation, dans lequel il
ne remercie et ne fait

l'éloge que des partisans des anciens, ne soit pas publié.

Remarque 10 : " Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité
dans la nature. Celui qui

le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en deçà ou au
delà, a le goût défectueux.

Il y a donc un bon et un mauvais goût..."

Remarque 14 : " tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. Moïse,
Homère, Platon, Virgile,

Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs
images : il faut exprimer

vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement."

Remarque 15 : " *On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture. on a entièrement
abandonné l'ordre gothique,*

*que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le dorique,
l'ionique, le corinthien :*

*ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce,
devenu moderne, éclate*

*dans nos portiques et dans nos péristyles. De même, on ne saurait en écrivant rencontrer
le parfait, et s'il se peut,*

*surpasser les anciens, que par leur imitation. (avis nuancé, certes, affirmation de la
suprématie des anciens mais*

La Bruyère reconnaît aussi que l'élève peut dépasser le maître)

*Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences
et dans les arts,*

*aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel ! (La
Bruyère salue le retour du*

principe de l'imitation de la nature)

*On se nourrit des anciens et des habiles modernes, on les presse, on en tire le
plus que l'on peut,*

*on en renfle ses ouvrages ; et quand enfin l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout
seul, on s'élève contre eux*

*on les maltraite, semblable à ces enfants dru et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui
battent leur nourrice. (Allusion*

*Fontenelle qui a reçu une formation classique chez les Jésuites, partisans des anciens et
qui s'en est départi)*

*Un auteur moderne prouve ordinairement que les anciens nous sont
inférieurs en deux manières,*

par raison et par exemple ; il tire la raison de son goût particulier, et l'exemple de ses

ouvrages. ([ici](#), il fait allusion à

Fontenelle mais aussi Charles Perrault)

[...]

Quelques habiles prononcent en faveur des anciens contre les modernes ;

mais ils sont suspects

et semblent juger en leur propre cause, tant leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité : on les récuse."



La Querelle des Anciens et des Modernes

Controverse sur les mérites respectifs des écrivains de l'Antiquité et de ceux du siècle du Louis XIV, qui divisa le monde littéraire français à partir des années 1670. Elle reprend un débat déjà agité au XVI^e siècle, celui qui oppose les imitateurs des Anciens à ceux qui prônent le rejet des modèles antiques et l'invention de formes modernes. Suivant l'exemple de Descartes et de Pascal, les Modernes (Perrault, Quinault, [Saint-Évremond](#), Fontenelle, Houdar de La Motte) critiquent l'Antiquité parce qu'ils contestent le principe d'autorité, en raison du progrès des techniques et des sciences, et en raison de l'ennui que les auteurs anciens peuvent susciter auprès d'un public mondain et féminin : la permanence des lois de la nature interdit, selon eux, de considérer les Modernes comme inférieurs à leurs ancêtres. Les Anciens ([Boileau](#), [Racine](#), [Bossuet](#), [La Bruyère](#), [La Fontaine](#)) ne peuvent répondre sur le terrain de la théorie, mais invoquent le génie des écrivains antiques, d'Homère et de Virgile, pour expliquer qu'ils doivent rester des modèles dans la pratique des arts. Cette querelle se déroula en trois étapes principales. Dans la première, le débat portait sur l'épopée et le poème héroïques. [Boileau](#), dans son *Art poétique* (1674), condamnait les tentatives de création d'une épopée nationale, faisant appel au merveilleux chrétien, préconisant le respect des modèles grecs et latins, le recours à la mythologie. La querelle s'élargit à la question de l'emploi du français au lieu du latin dans les inscriptions. La deuxième étape, la plus importante, commença en 1687, avec le poème que [Charles Perrault](#) présenta à l'*Académie*: le *Siècle de Louis le Grand* critique les Anciens, fait l'éloge des contemporains, proclame le siècle de Louis XIV supérieur à celui d'Auguste. [Boileau](#) s'indigna et attaqua, soutenu par [La Bruyère](#). Les Modernes exposèrent leurs thèses dans la revue le *Mercur galant*. [Arnould](#) réconcilia les adversaires dans les dernières années du siècle. Vingt ans plus tard, la querelle reprit, à propos de la traduction d'Homère en prose par Mme Dacier, que La Motte adapta en vers, supprimant ce qu'il appelait des longueurs pour adapter l'*Illiade* aux goûts modernes. Cette fois-ci, l'apaisement vint de Fontenelle. Bien plus que le faux problème de la supériorité, cette querelle posait la question du progrès et de la naissance d'idées nouvelles, soutenues par une nouvelle esthétique.

Charles PERRAULT (1628-1703)

Charles

PERRAULT

(1628-1703)

Élu en 1671 au fauteuil 23 - Académie Française.

Issu d'une famille bourgeoise, Charles Perrault est le dernier d'une famille de quatre frères.

Haut fonctionnaire de Louis XIV, membre de l'Académie française, Charles Perrault fut à l'origine de la querelle des Anciens et des Modernes, qui l'opposa à Boileau alors très réticent et contribua à mettre au goût du jour le genre littéraire des contes.

Il occupa la fonction de commis dans l'administration de la Recette Générale des finances alors dirigée par son frère Pierre Perrault (1654 - 1664). Il fit paraître en



1697 les contes du temps passé et cet autre titre magnifique qui devait rester dans l'histoire et dans la mémoire populaire : **Contes de ma mère l'Oye**.

Son œuvre est réduite car ses Contes de ma mère l'Oye ou Histoires et contes du temps passé, forment un recueil de huit contes merveilleux tous issus du folklore populaire.

- Charles Perrault transforma les contes populaires en chefs-d'œuvre de la littérature française. Des contes encore aujourd'hui célèbres par exemple

:

Peau d'Ane : Un roi riche et puissant devint veuf en perdant sa femme, sa bien-aimée. En cherchant une nouvelle femme à aimer, il tomba amoureux de sa propre fille. Celle-ci, conseillée par une fée exigera des cadeaux extravagants et insensés. Mais avant que l'impardonnable n'arriva, elle s'enfuit du château de son père habillée avec une peau d'âne. Elle vivra dans la pauvreté, loin des richesses et de l'opulence. Mais comme dans tout bon conte qui finit bien, elle rencontra un jeune prince charmant...

Ce conte affronte de face un tabou: l'inceste. La courageuse princesse en s'extirpant de l'autorité abusive de son propre père et en s'enfuyant, de chez elle, revêtue d'une peau d'âne, lui permit de ne pas perdre son âme dans le péché.

Charles Perrault est mort en 1703.

↳ Le Pape Pie IV. persuadé que la lecture des **Fables d'Esopé** était d'une très-grande utilité pour former les mœurs de jeunes enfants, ordonna à Gabriel Faërne qu'il connaissait pour un excellent Poète, & pour un homme qui avait le goût de la belle & élégante Latinité, de mettre ces Fables en vers Latins, afin que les enfants apprissent en même-temps & dans un même Livre, la pureté des mœurs & la pureté du langage. Après sa mort son Ouvrage fut dédié au Cardinal Charles Borromée : ([traduction des fables de Faërne en français](#)).

Sur les contes de Charles Perrault.

↳ Dissertation sur les contes de Perrault par le Baron WALCKENAER. Je me propose d'établir dans cette dissertation que les Contes de fées attribués à Perrault ne sont pas de son invention; qu'il n'a fait, en les composant,, que rédiger des récits transmis par la tradition, qui servaient, de son temps, dans la bouche des nourrices ou des bonnes, à amuser les enfants. Je démontrerai aussi que le merveilleux, sur lequel l'intérêt principal de ces contes se trouve fondé, est bien plus ancien que le siècle où Perrault a vécu ; qu'il a pris naissance en Bretagne ; et je tâcherai d'établir l'époque probable de l'invention de ces contes. [le Baron WALCKENAER](#)

Charles Perrault au sujet de La Fontaine :

↳ Charles Perrault a dit : A propos de [Jean de La Fontaine](#), Charles Perrault écrit en 1696 dans "Les Hommes Illustres". "Il n'inventait pas les fables, mais il les choisissait bien, et les rendait presque toujours meilleures qu'elles n'étaient. Ses Contes qui sont la plupart de petites nouvelles en vers sont de la même force, et l'on ne pourrait en faire trop d'estime s'il n'y entrait point presque partout trop de licence contre la pureté; les images de l'amour y sont plus vives qu'il y a peu de lectures plus dangereuses pour la jeunesse, quoique personne n'ait jamais parlé plus honnêtement des choses déshonnêtes."

Articles et fabulistes à voir...

Portrait biographique de Jean de La Fontaine . Sa jeunesse.

— Jean de la Fontaine naquit, le 8 juillet 1621, à Château-Thierry. Son père était maître des eaux et forêts, et sa mère, Françoise Pidoux, fille d'un bailli de Coulommiers. Son éducation paraît avoir été fort négligée; on lui laissait lire, à l'aventure, tout ce qui lui tombait sous la main; et, de bonne heure, il prit l'habitude d'obéir à son caprice ou aux impressions du moment. Quelques livres de piété prêtés par un chanoine de Soissons ayant ému son imagination, il crut d'abord qu'il avait du goût pour l'état ecclésiastique ; et, vers sa vingtième année, il entra à l'institut de l'Oratoire, puis au séminaire de Saint-Magloire, à Paris¹. Mais il s'aperçut vite de sa méprise, et en 1641 revint chez son père, [la suite....](#)

La continuation des Mille et une Nuits.

Avant de parler de la continuation des Mille et une Nuits qu'on publie aujourd'hui, il est nécessaire de dire quelque chose de l'original arabe, et de la partie déjà traduite par M. Galland.



AN ANCIEN ET UN SAUVAGE (Moyenne Égypte).
 Que votre illustre signataire
 Venisse me parler, puisqu'il me faut mourir,
 Et j'en serais de la partie.

Les manuscrits complets des Mille et une Nuits sont rares, non-seulement en Europe, mais même en Orient ; et tous ne se ressemblent pas exactement. La Bibliothèque Impériale de Paris possède deux exemplaires des Mille et une Nuits, qui sont tous deux fort incomplets. [la suite ...](#)

La Moralité de chaque Fable de La Fontaine développée et prouvée par un trait historique ou biographique.

En publiant le La Fontaine en action, nous n'avons qu'un but, c'est de vulgariser l'admirable morale des maximes du grand fabuliste, en les appuyant d'un exemple qui les fixe plus facilement et plus profondément dans l'esprit des jeunes gens ; c'est en un mot de leur venir en aide pour qu'ils fassent d'eux-mêmes l'application de la règle, et profitent des excellents conseils de cet écrivain immortel. Les exemples choisis, se rapportant pour la plupart aux grands faits historiques , [la suite....](#)

Origine des fables de Jean de la Fontaine.

Je n'hésiterais donc pas à regarder comme empruntés par La Fontaine tous les sujets qu'il renferme et que l'on retrouve dans les six premiers livres de notre fabuliste, si Phèdre et Horace n'en réclamaient pas un certain nombre : ce n'est pas sans balancer que j'indique les quatre fables suivantes comme ayant leurs sources dans les satires et dans les épîtres du lyrique latin.. [la suite....](#)

Franc-Nohain:

Maurice Étienne Legrand, dit Franc-Nohain, né le 25 octobre 1872 à Corbigny et mort le 18 octobre 1934 à Paris, avocat, sous-préfet, écrivain, librettiste, poète.

Il choisit Nohain comme nom en hommage au cours d'eau traversant Donzy, lieu de ses vacances d'enfance. Avec André Gide et Pierre Louÿs , il fonde "Potache revue" [la suite....](#) .